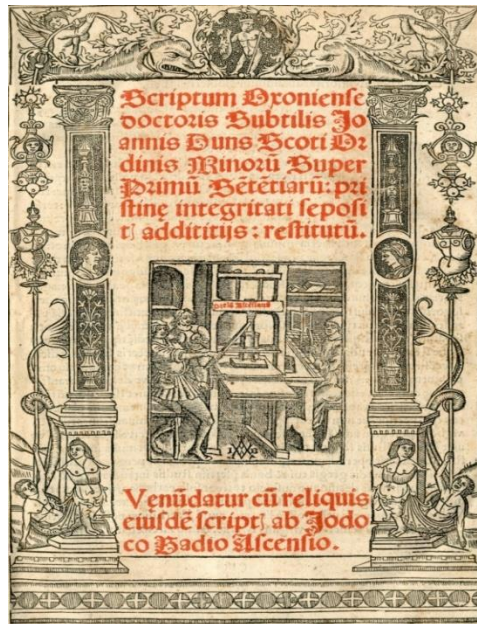


LES INCUNABLES

*Revue congolaise des sciences de l'information
et de la communication*



LES INCUNABLES

*Revue congolaise des sciences de l'information
et de la communication*

ISSN 2414-4290

N°04 - décembre 2019

LES INCUNABLES

Revue congolaise des sciences de l'information et de la communication

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Parcours Des Sciences et Techniques de la Communication

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication :

Jean-Félix MAKOSSO, Maître de conférences, CAMES

Rédacteur en chef :

Dr François BIYELE, Maître-Assistant, CAMES

Comité scientifique :

Abolou Camille Roger, Université Bouake, Nguimbi Marcel, Université Marien Ngouabi, Kiyindou Alain, Université Bordeaux Montaigne, Damome Etienne, Université Bordeaux Montaigne, N'goran Poame Léa, Université Bouake, Chaudiron Stephane, Université Lille 3, Nanga Adjaffi Angéline, Université Houphouet Boigny, Coutant Alexandre, Université Besançon, Mombo Alain Michel, Université Marien Ngouabi, Tsokini Dieudonné, Université Marien Ngouabi, Nsonssissa Auguste, Université Marien Ngouabi, Ntetani Lucien, ESG Paris, Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Ngamoundsika Edouard, Université Marien Ngouabi, Toa Agnini Jules, Université Houphouet Boigny, Gakosso Jean-Claude, Université Marien Ngouabi, Miyouna Ludovic Robert, Université Marien Ngouabi, Bou-dimbou Bienvenu, Université Marien Ngouabi.

Comité de lecture :

Theodora Milly, Georges Madiba, Kouango Elie Roger, Ossombo Yombo Remy, Nganga Elie Sosthène, Moussavou Ferdinand, Locko Arsene, Ismael de Broux Koffi, Jean-Baptiste Boulingui, Thomas Atenga.

Comité de rédaction :

Passi-Bibene, Biyéle François, Ngoma Benjamin, Bossoto Idriss Antonin, Boudimbou Bienvenu, Makosso Jean-Félix, Ndeke Jonas, Ngoma Seraphin, Ngatse Lili Stephanie, Dimix Nicole Laure Theodora, Locko Davy.

ISSN 2414-4290

Couverture : Photo Josse Bade 1519

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*

SOMMAIRE

BIBENE Passi

La régulation de la publicité en République du Congo 9

DJEBI Kahou Albert

Enjeux des médias sociaux dans le débat politique en Côte d'Ivoire :
une approche de la démocratie participative dans l'espace public nu-
mérique 25

GOHI LOU GOBOU Bien-Aimée

Stratégie de sensibilisation pour une éducation scolaire de la jeune
fille en Afrique Francophone subsaharienne : le cas de la commune
d'Abidjan en Côte D'Ivoire 41

LOUMBOUZI Didier Arcade / NKIE-MONGO Clèves Méfiance

Police brutality and new technologies in the United States of America
..... 57

NDEKE Jonas Charles

La logique d'exclusion dans le traitement de l'actualité de *Télé-Congo*
et *DRTV* à travers la provenance des sources d'images (Congo–Braz-
zaville) 69

VARIA

ANTSUE Jean Bruno

La représentation identitaire du métis dans l'œuvre romanesque de
Henri Lopes 85

BOKOTIABATO MOKOGNA Zéphirin

The world of conflicts in Chinua Achebe's *Arrow of God* 103

DIALLO Asséta

Description des anthroponymes individuels Peuls 121

DIOMANDE Saty Dorcas

Des écritures de la violence à l'écriture de la violence non-violente
dans l'œuvre de Nathalie Sarraute 139

EPOUNDA Mexan Serge

Distribution of characters in Chinua Achebe's *No longer at ease* 155

GANKAMA Laurent

Des perspectives émancipatoires de la discussion rationnelle et leur intérêt pour la femme 169

GO-DZO MAKAMBO Guelord

Les enjeux du superlatif dans le discours publicitaire des sociétés congolaises de téléphonie mobile MTN et AIRTEL 185

KADJA Sanhou Francis / BONY Yao Charles

L'interculturalité langagière dans l'espace urbain : l'exemple de *la route*, pièce théâtrale de Wole Soyinka 201

KOUASSI Konan Stanislas / TÉLÉ Zérégbé / KOFFI Hamanys Broux De Ismael

Enjeux et défis de la documentation des langues ivoiriennes 225

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul

Marques de l'interlocuteur et valeurs interlocutoires dans des prises de parole d'apprenants 241

MATONGO NKOUKA Anicet Odilon

La théâtralité dans le couper-décaler congolais 257

N'CHO Rachel

La guerre des femmes de Zadi Bottey Zaourou : une guerre du genre dans le labyrinthe du repositionnement social pour l'égalité et le développement durable 285

N'DOULI Guy Blaise

Focalisation contrastive et variation de l'ordre des mots en kituba (h10b) et en civili (h12) 301

NDOUNIA Amen Krishna

Des états de conscience à la translation des formes de gouvernement : causes d'instabilité sociopolitique et le devenir d'une conscience citoyenne au Congo 321

NGANGA Elie Sosthène

Représentations de la féminité, sexualité et violences sexistes dans les sketches populaires de la République Démocratique du Congo 347

NIANGUI GOMA Lucien

Les Téké de Mfoa (NCUNA) des courtiers obligés dans la prise de possession territoriale du Congo-français par les européens (XVI^e-XIX^e siècles) 361

NOGBOU Ebisseli Hyacinthe

Crise identitaire en Afrique, une fabrique de l'Etat post colonial 391

NSOUKINA MAMBOUENI Andriana Riccy

Treizième femme dans *Moi, veuve de l'empire* de Sony LABOU TANSI 403

SABLE GNAHOUA Jean-Jacques

Religion and materialism in african drama : the case study of Wole Soyinka's *the trials of brother jero* 417

FOCALISATION CONTRASTIVE ET VARIATION DE L'ORDRE DES MOTS EN KITUBA (H10B) ET EN CIVILI (H12)

Guy Blaise N'DOULI

Université Marien Ngouabi

guyndouli@gmail.com

Résumé : *Le but principal de cette recherche est d'établir une corrélation entre les structures syntaxiques et les stratégies de focalisation contrastive du prédicat verbal ainsi que des arguments qui gravitent autour de lui : le sujet et l'objet direct. Il ressort après analyse des données que le civilisé et le kituba emploient les procédés proches qui aboutissent aux constructions clivées. La spécificité de chaque langue se manifeste par les morphèmes employés quoiqu'ils remplissent syntaxiquement et pragmatiquement les mêmes fonctions.*

Mots-clés : *Fonction pragmatique, fonction discursive, nouvelle information, morphosyntaxe, construction clivée, négation restrictive, langue bantou.*

Abstract : *The main aim of this research is to establish a correlation between the syntactic structures and the contrastive focus strategies of the verbal predicate as well as the arguments that revolve around it: the subject and the direct object. It appears from the analysis of the data that civilisé and kituba use close processes that lead to cleft constructions. The specificity of each language is manifested by the morphemes used, although they fulfill the same functions syntactically and pragmatically.*

Keywords : *Pragmatic function, discursive function, new information, morphosyntax, cleft construction, restrictive negation, Bantu language.*

Introduction

Ce que nous considérons, dans cette recherche, comme focus, c'est ce que John Watters, (2004, p. 254) définit comme : « ...l'information la plus importante ou la plus saillante de la phrase, qui, en général, est celle que le locuteur suppose être non partagée avec l'auditeur. ». La focalisation est une technique qui consiste à insister sur l'information la plus importante ou la plus saillante dans un contexte précis. Notre travail établit une corrélation entre l'ordre des mots (les structures syntaxiques) et les différentes stratégies

de focalisation inventoriés en *kituba* et en *civili*, dans la mesure où selon Waters (2004, p. 254) « L'ordre des mots et l'intonation d'une langue peuvent se trouver modifiés lors de la focalisation d'une partie de la phrase ». La focalisation contrastive est celle qui permet de sélectionner un objet parmi deux ou plusieurs autres presque qui se confondent. Harris-Delisle (1973, p. 421) note exactement ceci : « Contrastive emphasis is used by a speaker to mark a constituent as being in contrast with another structurally identical constituent ».

Nous établissons une comparaison entre le kikongo véhiculaire communément appelé *kituba*, classé en H10B (Maho, 2006 p. 650) et le *civili*, classé en H12 [Gutrie (1971), Bastin (1999), Maho (2006), De Schryver et al. (2015)]. La première langue est une langue de contact, véhiculaire depuis sa genèse [Lumwamu (1986), Mufwene (2013), Samarin (2013), N'Douli (2016)]. Nous orientons nos analyses sur le plan morphosyntaxique dans la mesure où la détection des faits morphologiques issus de la focalisation aide à comprendre la réorganisation syntaxique et l'agencement des énoncés. En parlant de la variation de l'ordre des mots, Bearth (2006, p. 128) avance précisément ceci : « Variability of verb-external constituent order is a widespread although insufficiently studied phenomenon of Bantu syntax ». Dès lors, cette recherche ouvre une nouvelle perspective d'analyse morphosyntaxique dans les langues de la zone H10.

La structure syntaxique reconnaît au verbe la place de noyau de la phrase autour duquel gravitent les autres éléments constitutifs, notamment le sujet et l'objet. Ainsi, les éléments qui dépendent du verbe sont appelés arguments. La syntaxe s'occupe d'établir les relations entre les différents constituants d'une phrase ou encore entre les différentes phrases d'un texte. Toutes ces relations s'organisent de façon rigoureuse. Selon Creissels (2004, p. 293) : « ... le rangement des constituants de l'unité phrastique est un domaine dans lequel la variation observable à l'échelle du continent africain diffère de celle observée à l'échelle mondiale ». On peut bien se rendre compte de l'intérêt que suscite la mise en évidence de ces différentes structures qui foisonnent dans les langues africaines, particulièrement dans les langues bantu concernées par cette recherche.

1. Intérêt et objectifs de l'étude

L'étude que nous menons renvoie à l'analyse de la variation de l'ordre des mots dans l'expression de la focalisation ou la mise en relief des constituants de la phrase. En effet, l'analyse de l'ordre des mots combinée à la recherche des stratégies de focalisation est intéressante pour les raisons suivantes : l'apparente similarité sémantique formelle des énoncés ; le rôle de l'ordre de mots dans l'optimisation de la compréhension et la transmission de

l'information ; la rareté des études qui mettent en lumière la variation de l'ordre des mots, dans les langues bantu.

Ce point de vue rejoint celui de Thomas Bearth (2006, p. 121) qui constate à ce propos : « For instance, studies highlighting word order variation are limited to just a few languages, among them swahili, Makua, Xhosa and some Grassfields bantu languages ». Ainsi, il paraît évident que le lien qui existe entre la focalisation et l'ordre des mots sur la base de ces deux langues n'est pas encore bien établi. Il importe, dès lors, de le découvrir en précisant sa nature sur les cas tirés du kituba et du civil. Dans cette perspective, les données issues des locuteurs du kituba et du civil peuvent aider à relever les spécificités des constructions syntaxiques qu'ils emploient dans le but de mettre en évidence un constituant précis d'une phrase. La mise en œuvre de cette fonction pragmatique dévolue à la focalisation entraîne très souvent, à en croire John Watters (2004, p. 254), les modifications suivantes :

(1) des changements dans la forme du verbe principal ou l'utilisation de formes auxiliaires du verbe ; (2) l'utilisation de mots particuliers ('des particules') ; (3) l'utilisation de constructions clivées ; et (4) un réel changement dans l'ordre des mots de sorte que des positions spécifiques à l'intérieur de la phrase servent à marquer l'emphase ou la focalisation.

Les objectifs poursuivis par cette étude sont :

✓ déterminer la typologie des tournures mises en œuvre dans les deux langues quand on sait que la stratégie est tributaire des arguments, du prédicat ou de la proposition visée. Lambrecht (1994, p. 236) parle de : « argument focus », « predicate focus » et « sentence focus ».

✓ faire un lien entre ces différentes stratégies de focalisation et l'ordre des mots canonique dans ces deux langues. On vérifiera, dès lors, si cet ordre résiste aux différentes constructions que les locuteurs emploient dans la transmission de l'information.

✓ comparer les emplois des expressions focalisées des deux langues, en insistant sur les types de morphèmes employés afin d'établir les points de rapprochement et les écarts qui se sont créés.

2. Problématique

Cette recherche pose le problème de la nature des structures syntaxiques du *kituba* et du *civil* employées lorsqu'un constituant précis de la phrase est le focus de cette phrase. Nous nous posons à la suite de John R. Watters (2004, p. 254) la question suivante : «...que se passe-t-il lorsqu'un constituant précis de la phrase est le focus de cette phrase ? » De cette question principale, découlent trois questions subsidiaires : comment fonctionne les énoncés en *kituba* et en *civil* lorsque le verbe constitue l'élément sur lequel

porte l'attention de l'allocutaire ? Comment pourra-t-il se comporter si l'emphase concerne un argument comme le sujet ou l'objet de la phrase ? Quelles sont les tournures employées par les locuteurs des langues en présence dans l'expression de la focalisation ?

3. Hypothèses

Le fait que ces deux langues en présence cohabitent dans la même aire et entretiennent des liens génétiques laisserait entrevoir une proximité grammaticale dans ce sous-domaine de la focalisation. Il se pourrait que les tournures et les morphèmes de focalisation du kituba aient une nette ressemblance avec ceux employés en *civili*. De même pour ce qui concerne l'ordre des mots, on pourrait également envisager un réel rapprochement entre les deux langues concernées par cette recherche. Concrètement, cette recherche est basée sur l'hypothèse selon laquelle la focalisation aurait comme marqueurs : les constructions clivées, les particules spécifiques, les changements dans les formes verbales ou l'emploi des formes auxiliaires du verbe.

4. Méthodologie

Les premières données sont collectées par nos soins depuis 2012, nous avons continué à enrichir la base de données afin de renforcer sa taille et sa qualité. Nous avons utilisé le questionnaire de Skopeteas et al. (2006), dédié à la structure de l'information. Cette recherche s'appuie sur la méthode comparative. Les analyses morphosyntaxiques et syntaxiques sont basées sur l'approche fonctionnelle notamment le modèle largement développé par Creissels (2006).

Pour mieux partager notre vision dans le traitement de cette question, nous nous sommes efforcés de faire de choix. De ce fait, nous traitons cette question de focalisation contrastive en partant de la structure syntaxique canonique ou de base dans les langues concernées avec un bref aperçu sur les langues bantu avant de passer aux différents types de focalisation, en l'occurrence : la focalisation du sujet, la focalisation de l'objet et la focalisation portant sur le verbe.

5. Structure syntaxique canonique en bantu et dans les langues en présence

La structure de base de la phrase des langues du sous-groupe Niger-Congo, notamment les langues bantu, est de type Sujet (S) + Verbe (V) + Objet (O) (Watters 2004, p. 235). L'étude menée par Heine (1976) sur l'ordre des mots dans les langues africaines a relevé 71% SVO, 24% SOV, et 5% VSO. Il est établi que l'ordre canonique des mots d'une langue est celui qui est « le plus courant », qu'on emploie dans les phrases qui expriment « la

séquence principale des événements d'une histoire ou d'un récit » (Longacre, 1990 p. 1). Dans des telles phrases, il est impossible d'y trouver un mot, un syntagme avec un morphème emphatique. Les langues bantu sont connues pour être des langues à structures SVO. Le verbe est l'élément central autour duquel gravitent les autres arguments, notamment le sujet et l'objet. Cette caractéristique permet aussi de définir le kituba et le civili.

(1) kituba

----S----	-----V-----	-----O-----
bantu	mé tunga	inzo
ba-ntu	mé tung-a	inzo
PN ₂ -hommes	PRF construire-FV	PN ₉ -maison

Les hommes ont construit la maison.

En kituba (1), il est difficile de se rendre compte des relations qu'entretiennent le nom *bantu* « personnes » et le verbe, car les accords¹ ne fonctionnent plus. On observe tout de même que le syntagme verbal *mé tunga* « a construit » est entouré de part et d'autre de deux noms différents : *bantu* et *inzo* « maison ». Les deux arguments *bantu* et *inzo* remplissent respectivement les fonctions syntaxiques de sujet et d'objet du verbe. Nous observons en civili (2) la même structure.

(2) civili

-----S-----	-----V-----	-----O-----
mùtu	ùatunga	nzo
mù-tu	ù-a-tung-a	nzo
PN ₁ -hommes	PV ₃ -PRF-construire-FV	PN ₉ -maison

Les hommes ont construit la maison.

Mais il peut arriver que l'objet soit omis, sans entamer la grammaticalité de la phrase. Notre propos ne concerne pas ce type d'énoncé. Nous portons notre attention sur l'organisation interne de l'énoncé focalisé et ses conséquences sur la production et la perception de l'information.

6. La focalisation du sujet

Dans un énoncé où le focus porte sur le sujet, on assiste : à la reproduction partielle du pronom personnel (*civili*) ou à l'emploi d'un marqueur morphologique avant le terme focalisé (*kituba*).

6.1. La reprise du sujet par un pronom anaphorique

La stratégie de focalisation qui consiste à relayer le sujet par un pronom anaphorique est attestée uniquement en *civili*. Nous pouvons l'observer dans la suite des énoncés en (3).

¹ Le kituba s'est profondément restructuré. Il s'est détaché des langues bantu

(3) (civili)

(3a) nandi ùàlyá mádésù (SVO)

nandi ù-à-ly-á má-désù

3SG PV₃-PRF-manger-FV PN₆-haricots

Il a mangé les haricots.

Les phrases (3a), (3b) renvoient au **civili**. En (3a) nous avons une affirmation construite sur une phrase simple en SVO, la structure canonique de la phrase dans cette langue. Le sujet **nándi** précède le verbe transitif **-lyá** « manger » en même temps qu'il commande l'accord. Cependant, l'objet **mádésù** est placé après le verbe. En (3b) apparaît la première assertion qui contredit celle donnée en (3a).

(3b) mòníkù, míínù (NEG O)

mòníkù, míínù

NEG PT.1SG

Non, c'est moi.

En (3b), l'interlocuteur nie l'assertion faite par le premier locuteur, l'objet n'y figure pas, encore moins le verbe. On peut comprendre l'information à partir du moment où on se réfère à la question. La réponse ne comprend que la nouvelle information puisqu'elle ne reprend pas l'information donnée dans (3). Cette réponse peut être suffisante, si on garde en esprit le contexte et l'énoncé (3a). On voit bien qu'elle exige de l'interlocuteur plus d'effort pour la récupération de l'information donnée et l'établissant du lien avec l'énoncé (3a).

L'énoncé (3c) paraît plus abouti, car il reprend l'information donnée (commentaire) en (5a) et permet de maintenir le lien entre les deux énoncés.

(3c) civili (NEG-PT-ANA-SVO)

mòníkù, míínù mí ìàlyá mádésù

mòníkù, míínù mí ìàlyá má-désù

NEG, PT.1SG ANA PV1-PRF-manger-FV PN6-haricots

Non, c'est moi qui ai mangés les haricots.

Nous avons en (3c) une phrase avec la structure de base SVO. En plus du préfixe verbal **ì-** qui joue le rôle de sujet de première personne du singulier, le pronom tonique **mí(ínu)** de la même personne est repris par le pronom anaphorique **mí(ínu)** pour renforcer le sujet. Nous avons trois marqueurs de sujet : **mí(ínu)**, **mí(ínu)** et **ì-**. On peut noter que n'importe quel pronom tonique² peut occuper cette position. S'il arrive que l'objet soit représenté par un pronom, alors nous aurons la structure en (3d).

² Les pronoms toniques du civili sont : míínù (moi, je), ndyéyi (toi, tu) ; nandi (lui, il) ; béésù (nous) ; bèènù (vous) et bààwù (eux, il). Tous doivent subir les mêmes contraintes phonétiques : la réduction syllabique. Ils perdent tous une syllabe lorsqu'ils se redoublent pour remplir le rôle de pronoms anaphoriques.

(3d) civili (NEG-PT-ANA-S(P)OV)

mònikù, míínù mí àmályá.

mònikù, míínù mí ì-à-má-li-á

NEG, PT.1SG ANA PV₁-PRF-PO₆-manger-FV

Non, c'est moi qui les ai mangés.

En (3c), le pronom tonique **mí(ínu)** est repris par le pronom anaphorique **mí(ínu)** qui est employé une forme du pronom sujet de première personne du singulier. L'objet **mádésu** « haricots » est substitué au préfixe objet de classe 6, **má-**. En civili, le préfixe objet se place entre le préfixe verbal sujet et le radical du verbe. Selon Meeussen (1967, p.108), cette position est appelée post-initiale. La structure de la phrase est alors S(P)OV.

Lorsque le terme focalisé est un nom actualisé par le morphème flexionnel de classe et remplissant la fonction de sujet comme en (4), on remarque qu'il y a manifestement apparition d'un phénomène similaire : le sujet est repris par le pronom anaphorique formé sur la base du préfixe nominal appartenant à la classe du nom qu'il reprend.

(4) civili

(4a) kálása ì mwáána ù bakála àbénzúka

ø-kálása ì mu-ána ù ø-bakála ì-à-bénz-úk-a

PN_{9a}-pantalon CON₉ PN₁-enfant CON₁ PN_{5a}-garçon PV₉-PRF-déchirer-stat-FV

Le pantalon du garçon est déchiré.

(4b) monikù cínkútu (NEG – O)

monikù cí-nkútu

NEG PN₇-chemise

Non, c'est la chemise.

(4c) civili

monikù cínkútu **cyá(wu)** cyàbénzúka

monikù cí-nkútu **ci-á(wu)** ci-à-bénz-úk-a

NEG PN₇-chemise **PP7-ANA** PN₇-PRF-déchirer-statif-FV

Non, c'est la chemise qui est déchirée.

La phrase (4a) est une affirmation qui doit être réfutée. Il est possible que la réponse soit (4b) où seul l'élément mis en valeur apparaît. Dans ce cas, on se sert de la connaissance partagée entre les deux interlocuteurs. En dehors de ce contexte, il est nécessaire de communiquer toute la phrase comme en (4c). Ainsi, on remarquera que **cínkútu** « chemise » doit obligatoirement être suivi du pronom anaphorique **cyá(wu)**, formé sur la base du préfixe nominal de même classe que le nom qui constitue son antécédent, en l'occurrence la classe 7 **cí-**. On est dans un cas typique de construction clivée. En plus il importe de noter que la même phrase changerait d'orientation et de fonction

dès lors que l'on remplace **cyáwu** par le démonstratif de la même classe **cyó** (4d).

(4d) civili

monikū cínkútu **cyó** cyábénzúka.

monikū cí-nkútu **ci-ó** ci-à-bénz-úk-a

NEG PN7-chemise **PP7-DEM** PN7-PRF-déchirer-sta-

tif-FV

Non, la chemise qui est déchirée

Dans ce cas, le démonstratif **cyó** est employé comme pronom relatif ; ce qui donne à l'énoncé (4d) la qualité de construction relative et le rapproche des constructions clivées en (3c+d) et (4c). Toutes ces trois constructions (3c+d et 4c) répondent au schéma : « *c'est ... qui...* ». L'élément déterminant est la forme du pronom anaphorique (PP-ANA) dans la construction clivée, comparable à celle du démonstratif (PP-DEM), dans la construction relative. La proximité de forme entre les clivées et les propositions relatives n'est plus à démontrer. (Creissels, 2006 p. 124 ; N'Douli, 2016 p. 354). Concrètement, les constructions qui servent à exprimer la focalisation en civili sont bien des constructions clivées, car elles peuvent être illustrées « ...par des phrases françaises comme *C'est Jean qui m'a frappé*, ou par des phrases anglaises comme *It was John that hit me* » (Creissels, *ibid*).

6.2. L'emploi d'un marqueur morphologique

L'emploi d'un marqueur morphologique est attesté en *kituba* pour mettre en valeur le sujet dans un énoncé. On peut observer ce phénomène en (5).

(5) (kituba)

(5a) yandi mé kudyá madeso (SVO)

yandi mé ku-dy-á ma-deso

3SG PRF PN₁₅-manger-FV PN₆-haricots

Il a mangé les haricots.

L'exemple (5a) est une assertion dont l'information apportée est erronée. Il va falloir la réfuter pour rétablir la vérité. Une première possibilité est l'exemple en (5b).

(5b) vé, munu (NEG O)

vé, munu

NEG 1SG

Non, c'est moi.

Comme pour l'exemple en civili (3b), cette assertion apporte une nouvelle information qui contraste avec (5a). On remarque qu'elle n'a pas la structure d'une phrase du fait qu'elle est formée de l'adverbe de négation et du substitutif **munu** de première personne du singulier. Sur le plan sémantico-pragma-

tique, cela signifie que ce n'est pas *yandi* (lui, il) comme préconisé par l'émetteur de l'énoncé (5a), mais *munu* (moi, je) ; implicitement, « moi qui ai mangé les haricots ». Cette assertion n'est pas pragmatiquement pertinente dans la mesure où elle s'oppose mollement à l'assertion (5a). L'exemple (5c) est la plus appropriée dans ce contexte.

(5c) kituba (vé ya ké-S-muntu-VO)

vé, (ya ké) munu muntu mé kudya madeso

vé, ya ké munu mu-ntu mé ku-dy-a ma-deso

NEG, 3SG être 1SG PN₁-personne PRF PN₁₅-manger-FV PN₆-haricots

Non, c'est moi qui ai mangé les haricots.

Nous remarquons que l'exemple en (5c) a une structure plus complète puisqu'elle rappelle l'information contenu dans l'assertion (5a), c'est-à-dire le commentaire (*mé kudya madeso* « a mangé les haricots »). Mais, l'ordre des mots demeure SVO. La présence de *ya ké* « *c'est...que* » et *muntu*³ qui sont des morphèmes permettant de produire des constructions clivées, nous indique que (5c) est une construction clivée. Dans ce contexte, *muntu* est un morphème de focalisation (Van der Wal, J. & Maniacky, J., 2014). Les deux morphèmes ne sont pas forcément interdépendants, chacun peut fonctionner indépendamment de l'autre. Mais l'impact pragmatique sera réduit selon qu'ils sont combinés ou pas.

7. Focalisation de l'objet

Tableau n°1. Focalisation du sujet

	civili	kituba
Stratégies	Construction clivée	
Structures	NEG-PT-ANA-SVO	NEG-ya ké-S-muntu-VO
Marqueurs 1	-PT-ANA-	ya ké muntu
2	-	muntu
3	-	ya ké.....

Nous présentons ci-dessous les cas attestés en *civili* et en *kituba* sur la focalisation de l'objet. Nous avons observé que la focalisation de l'objet est possible en *civili* grâce à la reprise de l'objet par un pronom anaphorique.

7.1. La reprise de l'objet par un pronom anaphorique

La focalisation contrastive portant sur l'objet est marquée la présence un pronom anaphorique qui reprend l'objet focalisé (6c+d). Ceci relève de l'assertion en (6a).

(6) civili

³ Le premier sens du terme *muntu* est « personne » ; il renvoie à l'humain en général.

(6a) *ńcétù ùàlyà lósù (SVO)*

ń-cétù ù-à-li-à lú-úsù

PN₁-femme PV₁-PRF-manger-FV PN₁₁-riz

La femme a mangé le riz.

Les réponses probables à cette questions sont (6b) et (6c).

(6b) *monikù mádésù. (O)*

monikù má-désù

NEG PN₆-haricots.

Non, les haricots.

La réponse en (6b) est celle qui vient automatiquement à la suite de l'affirmation erronée en (6a). Nous remarquons qu'elle contient l'adverbe de négation **monikù** qui permet de réfuter l'assertion du premier locuteur et l'information la plus importante : la nouvelle information (l'objet qui ne figure pas dans l'affirmation proposée en (6a). Elle est satisfaisante, mais plus brève que la réponse en (6c).

(6c) *civili*

monikù mádésù, má(wu) (ńcétù) kàlyà (OSV)

monikù má-désù má-(wu) ń-cétù kà-li-à

NEG PN₆-haricots PP₆-ANA PN₁-femme PV₁-manger-

FV

Les haricots, c'est ce que la femme a mangés.

En (6c), apparaissent deux morphèmes **máwu** et **kà-**. Le premier est un pronom anaphorique et le second la marque du préfixe verbal sujet, troisième personne du singulier représentant un antécédent de classe 1⁴. L'objet **mádésu** occupe la position initiale de la phrase, il est séparé du reste de la phrase par une pause. On voit que cette phrase renvoie à une dislocation de l'objet dans la mesure où l'objet disloqué est suivi d'une pause avant le pronom anaphorique qui le reprend. Ce pronom anaphorique **máwu** peut apparaître sous une forme tronquée **má-**. Le verbe, quant à lui, est en position finale de la phrase. Nous avons la structure OSV. C'est la réponse la plus appropriée à l'affirmation erronée en (6a). Toutefois, l'antécédent du sujet est facultatif tant le préfixe verbal troisième personne du singulier remplit totalement la fonction sujet. Dans un énoncé neutre, le marqueur du sujet de la troisième personne du singulier est **ù-**, comme on peut le voir en (6d).

(6d) *civili*

ńcétu ùàlyà mádésù (SVO)

ń-cétu ù-à-li-à má-désù

PN_{1a}-femme PV₁-PRF-manger-FV PN₆-haricots

⁴ *ńcétù* [*ń-cétù*] « la femme » a un préfixe de classe 1mu-> ń-. Le pluriel de *ńcétù* « La femme » est *bácétù* [*b'cétù*] [*bá-cétù*] « les femmes ». Les accords en bantou se font selon la classe nominale du nom qui commande.

La femme a mangé les haricots.

La phrase (6d) est syntaxiquement correcte. Mais pragmatiquement, elle paraît inadéquate lorsqu'on doit l'employer pour mettre en valeur l'objet mādésù. Elle n'est qu'une simple déclaration sans prise de position. Dans ce cas, elle n'est pas la bonne réplique à l'affirmation (6a.). En kituba (7), on remarque un phénomène différent de celui du civil.

7.2. Emploi d'un marqueur morphologique

L'objet peut être mis en valeur en kituba (7c) par l'usage de la locution *ya ké* à l'initiale de la phrase.

(7) kituba

(7a) kento mé kudya dimpa. (SVO)

ø-kento mé ku-dy-a di-mpa

PN_{9a}-femme PRF PN₁₅-manger-FV PN₅-pain

La femme a mangé le riz.

(7b) vé madeso. (O)

vé ma-deso

NEG PN₆-haricots

Non les haricots.

La possibilité qu'il y a de donner une réponse comme en (7b) est réduite. Quoique ce soit la réponse la plus courte, elle ne semble pas la plus appropriée puisqu'elle ne renferme que l'information attendue. On voit que sa structure est NEG-O (négation – objet). L'émetteur n'a pas voulu se donner la peine de reprendre le thème contenu dans l'assertion en (7a). Il compte sur la mémoire de son interlocuteur qui est obligé de redoubler d'effort pour se rappeler le thème. La phrase en (7c) rappelle l'information donnée dans l'assertion (7a).

(7c) kituba (OSV)

vé ya ké madeso kento mé kudya

vé ya ké ma-deso ø-kento mé ku-di-a

NEG 3SG être PN₆-haricots PN_{1a}-femme PRF PN₁₅-manger-FV

Ce sont les haricots que la femme a mangés.

La phrase (7c) est appropriée malgré l'omission du morphème *muntu*. L'emploi de *yak* é seul est suffisant pour exprimer le contraste. Si l'on compare (7c) à (7d), on peut se rendre compte de la fermeté dans la rectification de l'assertion dans le second énoncé (7d). C'est ce qui manque à (7c). L'ajout de *muntu* ajoute l'intensité au propos.

(7d) kituba (OSV)

ya ké madeso muntu kento mé kudya

ya ké ma-deso muntu ø-kento mé ku-di-a

C'est PN₆-haricots PN₁-personne PN_{1a}-femme PRF PN₁₅-manger-FV

Ce sont les haricots que la femme a mangés.

En dehors de la partie thématique que la phrase reprend, nous observons la présence de la copule *ya ké* et le morphème *muntu* encadrant l'objet *madeso* « les haricots ». La structure de cette phrase est OSV. Nous sommes devant un cas typique de construction clivée qui ressemble point par point à l'exemple sur la focalisation du sujet. La différence en (7d), l'objet focalisé est antéposé au sujet (OSV). On voit qu'on peut visualiser ces structures selon le tableau suivant :

Tableau n°2. Focalisation de l'objet

	Civili	kituba
Stratégies	Constructions clivées	
Structures	moniku O PP-ANA-SV	ya ké O muntu SV
Marqueurs	PP-ANA.....	ya ké....muntu...
1		
2	-	ya ké....
3	-	muntu....

Les différentes stratégies de focalisation des syntagmes nominaux (sujet et objet) inventoriées ici ne sont pas les seules qui puissent être employées dans ce contexte. Une étude menée sur le passif dans les langues bantu incluant le kituba et le civili prouve l'existence de la focalisation à l'aide de la dislocation dans les énoncés à passif impersonnel (N'Douli, 2017 p. 374).

8. La focalisation portant sur le verbe

La focalisation du verbe se manifeste par le redoublement du verbe tant pour ce qui concerne le civili (8) que pour le kituba (9).

8.1. Le redoublement du verbe en civili

Dans le cas où le terme focalisé est un verbe, il se produit un redoublement de celui-ci. Cette stratégie concerne aussi bien le civili que le kituba.

En civili, le redoublement du verbe s'accompagne d'une disparité dans le traitement des deux verbes. Contrairement au second verbe, le premier ne porte aucune marque de personne, encore moins de temps ni d'aspect. Il est ensuite encadré par le morphème *kó* qui est visiblement un adverbe de restriction et correspond à ce qu'on appelle en grammaire « la négation restrictive (ou exceptive) » (Creissels, 2006 p. 163). Cependant, le deuxième verbe (*ùàntélà*) porte les marques de personne et de temps (8c). Le préfixe verbal

ù- fonctionne alors comme un anaphorique. Si le syntagme nominal sujet ne figure pas dans l'énoncé (8c), le morphème *ù-* suffit pour le rappeler. Il permet ainsi de rappeler le sujet qui n'existe pas dans le nouvel énoncé. Signalons que nous parlons d'une conversation dans laquelle les énoncés se succèdent et peuvent être compris en se référant aux antécédents.

(8) civili

(8a) *ńcétù* *ùábúlà* Piele [SVO]

ń-cétù *ù-á-búl-à* Piele

PN_{1a}-femme PV₁-PRF-frapper-FV Pierre

La femme a frappé Pierre.

En (8b), nous avons la présence d'un autre adverbe *tó(kə)* (ne... que) après le verbe. La présence de ce morphème est obligatoire pour rendre effective la focalisation du verbe.

(8b) civili [mòniku - S(PO)V- *tó(kə)*]

mòniku, *ńcétù* *ùántélà* *tó(kə)*

mòniku, *ń-cétù* *ù-á-ń-tél-à* *tó(kə)*

NEG PN₁-femme PV₁-PRF-PO₃-appeler-FV ADV

La femme l'a appelé.

Dans le cas contraire, à la place du morphème *tó(kə)*, on doit employer la suite morphématique *kó.....kó*. Même lorsque l'on emploie le sujet *ń-cétu* après le premier verbe (verbe à l'infinitif), l'adverbe *kó* est toujours redoublé (8c). Les deux particules constituent un signifiant discontinu (*kó.....kó*) qui doit obligatoirement figurer dans l'énoncé pour focaliser le verbe. L'énoncé reste divisé en deux et le premier emploi du verbe ne porte toujours aucune marque de temps encore moins de personne. La position du préfixe objet est classique dans les langues bantu⁵. Elle occupe toujours la position post-initiale, c'est-à-dire entre le préfixe verbal et la base verbale.

(8c) civili [kó-V-kó-S(PO)V]

kó kútélà kó (*ńcétù*) *ùántélà*

kó kú-tél-à kó *ń-cétù* *ù-á-ń-tél-à*

ADV PN₁₅-appeler-FV ADV PN₁-femme PV₁-PRF-PO₃-appeler-FV

Elle l'a appelé.

L'usage du nom Piele « Pierre », référent du préfixe objet *-ń-* en (8a+b) montre que l'ordre des constituants principaux de la phrase n'est pas entamé. On a une phrase dont la structure est [kó-V-kó-SVO].

(8d) kó kútélà kó *ùátélà*

Piele

kó kú-tél-à kó *ù-á-tél-à* Piele

ADV1 PN₁₅-appeler-FV ADV2 PV₁-PRF-appeler-FV Pierre

⁵ En civili, le préfixe objet se place toujours entre le radical et le préfixe verbal sujet ; ce que Meeussen (1967 : 108) appelle la position post-initiale.

La femme l'a appelé.
Le phénomène se produit de la même manière en kituba.

8.2. Le redoublement du verbe en kituba

L'énoncé en (9a) est l'affirmation qui doit être réfutée.

(9) kituba

(9a) kénto mé búla Petolo [SVO]
 ø-kénto mé búl-a Pierre
 PN_{9a}-femme PRF frapper-FV Pierre

La femme a frappé Pierre.

L'affirmation en (9b) est d'une faible pertinence. Il est possible de l'employer ; mais, elle n'insiste pas assez sur l'action accomplie par le verbe ou l'acte posé dans cet énoncé. On remarque la présence du morphème de restriction *kaka* inséré entre le verbe et l'objet direct. L'ordre mots est normal ; on s'aperçoit que cette prise de position manque de fermeté.

(9b) kénto mé bokila kaka yandi [SV-ADV-O]
 ø-kénto mé bokil-a kaka yandi
 PN_{9a}-femme PRF appeler-FV ADV 3SG

La femme l'a appelé

Cependant, en (9c) il se produit un redoublement du verbe sans répétition de l'adverbe. Il n'y a pas de marque de personne ni de temps en rapport avec le premier verbe qui suit immédiatement l'adverbe *kaka* et, seul le verbe précédé du sujet et suivi de l'objet porte les marques de temps et d'aspect. L'adverbe *kaka* est antéposé au verbe à l'infinitif (premier verbe) (9c). Il reste que le verbe est repris deux fois. On a la structure suivante : ADV-VSVO. La phrase qui convient d'être opposée à l'assertion en (8a) est la phrase en (9c), car elle contraste réellement l'affirmation donnée en (9a). L'énoncé en (9d) paraît plus pertinent.

(9c) kituba [ADV-V-SVO]

kaka kubokila kénto mé bokila Petolo
 kaka ku-bokil-a ø-kénto mé bokil-a Petolo
 ADV PN₁₅-appeler-FV PN_{9a}-femme PRF appeler-FV

Pierre

La femme l'a appelé.

Tableau n°3. Focalisation portant sur le verbe

	civili	kituba
Stratégies	Redoublement du verbe	
Structures	ADV1-V-ADV2-SVO	ADV-VSVO
Marqueurs	kó ... kó ...	kaka....

À la différence du civil, qui use d'un adverbe à deux particules (kó ... kó), le kituba emploie un adverbe de restriction constitué d'une seule particule (kaka...). Cet adverbe est placé au début de la phrase contenant un verbe qui occupe deux positions.

9. Esquisse d'analyse des morphèmes employés dans la focalisation

En faisant le point sur les différents morphèmes de focalisation dont se servent les deux langues étudiées, nous pouvons citer : *kà*, *kó...kó* et *kaka*.

Le préfixe verbal *kà-* peut servir de sujet d'un verbe dans une phrase affirmative. Celui-ci est à distinguer avec le morphème de négation habituellement employé dans les langues bantu. En (10a) le préfixe verbal *kà-* joue le rôle de sujet tandis qu'en (10b), ce rôle syntaxique est rempli par le préfixe verbal troisième personne du singulier de classe 1, *ù-*. Nous sommes en face de deux types de discours tenus dans des contextes différents. L'énoncé en (10a) ne peut être valable que dans le cas d'une focalisation de l'objet et, la structure syntaxique est de type OSV. Cependant, *ù-* est employé dans les assertions normales qui ne nécessitent pas de focalisation d'un terme particulier de l'énoncé. On peut alors avancer qu'en civil, *kà-* serait le substitut de *ù-* dans les énoncés emphatiques. *kà-* est alors un morphème (préfixe verbal) emphatique. Cette stratégie est également attestée en cilaadi (H16f).

(10a) cilaadi

mwaana,	mbizi	kadiiri	[SOV]
mu-ana	mbizi	ka-di-iri	
PN1-enfant	PN9a-poisson	PV1-manger-PRF	

C'est le poisson que l'enfant a mangé

Nous sommes ici devant une situation où le participant doit établir un contraste entre le fait que l'enfant a mangé le poisson ou la possibilité qu'aurait l'enfant à manger autre chose. Cet énoncé correspond à l'exemple typique de focalisation extrait de Laman (1912, p. 263), nkombo kazolele teka ? « Veut-il vendre le mouton ? ». Ce morphème a été attesté en mbuun (B87) (Bostoen & Mundeke, 2012, p. 15). L'énoncé en cilaadi (10a) s'oppose à celui en (10b).

(10b) cilaadi

mwaana	ùàdiiri	mbizi	[SVO]
mw-ana	ù-à-di-iri	mbizi	
PN1-enfant	PV1-PAS-manger-PRF	PN9a-poisson	

L'enfant a mangé le poisson

Dans celui-ci, on remarque que la phrase est à la forme affirmative et elle correspond bien à une simple assertion sans orientation particulière de point de vue. La structure de celle-ci est de type SVO. La forme la plus partagées en bantu.

La locution conjonctive *kó...kó* « ne ... que » est attestée en *civili*. Le sens de cette suite morphématique correspond à la « négation restrictive » (Creissels, 2006 p. 163). Elle est employée soit sous forme de signifiant discontinu, soit en une unique particule. Ainsi la particule *kó* « ne ... que » peut aussi être employée en lieu et place de son équivalente discontinue *kó...kó* « ne ... que ». Une locution similaire en *civili* est *tó(ka)* « ne ... que » apparaît comme une autre forme de négation restrictive en *civili*. Ce morphème se place après le verbe. Le morphème *kaka* (ne ...que) est attesté en *kituba* et remplit la même fonction que la locution conjonctive *kó...kó* du *civili*. Des recherches ultérieures permettront de se prononcer sur son origine et ses liens avec la particule de négation absolue *ka-* très employée dans les langues bantu. Nous soupçonnons une « aptitude à la transcatégorialité » (S. Robert, 2003) des morphèmes de ces langues.

Conclusion

Le *civili* et le *kituba* usent globalement des tournures syntaxiques du même type pour exprimer la focalisation. Syntaxiquement, les stratégies de focalisation du sujet et de l'objet dans ces deux langues renvoient aux constructions clivées nonobstant la différence des morphèmes employés. Concernant la focalisation portant sur le verbe, on observe dans les deux langues un emploi double du verbe. Le premier verbe est placé avant le sujet syntaxique du second.

Les structures syntaxiques varient dans les deux langues en fonction de l'élément mis en valeur. Sur les trois types de focalisation étudiés, nous avons relevé les structures suivantes : SVO, OSV, VSVO. Ces trois structures renvoient respectivement aux focalisations du sujet, de l'objet et du verbe. Tout se passe sensiblement de la même manière tant en *kituba* qu'en *civili*, en dehors de la différence sur la forme et la place des adverbes.

En plus, lorsque le *civili* emploie le préfixe objet (PO) entre le préfixe verbal et la base, on obtient la structure S-PO-V ; le *kituba*, quant à lui, emploie le pronom *yandi* en position finale comme si l'objet n'avait pas été pronominalisé. Ainsi, on obtient pour le *civili* la structure SOV et pour le *kituba* SVO (que l'objet soit un nom ou un pronom personnel). Toutefois, dans l'absolu, l'ordre SOV n'a pas été attesté dans le cadre de la focalisation aussi bien en *kituba* qu'en *civili* d'autant plus que la position du préfixe objet en *civili* est la même dans les assertions simples. Cette position préverbale ne dépend pas du processus de focalisation, elle est classique dans les langues bantu. Nous avons là une esquisse de grammaire nouvelle sur les langues dont la thématique de la focalisation reste jusque-là peu exploitée. Au-delà de la focalisation, il s'agit de jeter un regard sur un domaine qui est d'actualité : la

structure informationnelle. L'approfondissement des analyses sur le glissement des emplois synchroniques et le parcours diachronique des morphèmes de focalisation constitue une piste de recherche intéressante dans le domaine de la grammaticalisation.

Abréviations

- Ø : Morphème zéro ;
- 1, 2, 3 : 1^{ere} personne, 2^e personne, 3^e personne
- 3PL : Pronom personnel troisième personne du pluriel ;
- 3SG : Pronom personnel troisième personne du singulier ;
- ADV : Adverbe ;
- ANA : Anaphore ;
- APPL : Applicatif ;
- BV : Base verbale ;
- FV : Finale verbale ;
- MF : Morphème de focalisation ;
- NEG : Négation ;
- O : Objet ;
- PA : Pronom anaphorique ;
- PAS : Passé ;
- PL : pluriel ;
- PN : Préfixe Nominal ;
- PO : Préfixe objet ;
- PP : Préfixe pronominal ;
- PRF : Parfait ;
- PT : Pronom tonique ;
- PV : préfixe verbal ;
- RC : République du Congo ;
- RDC : République Démocratique du Congo ;
- S : pronom substitutif / pronom personnel sujet;
- SG : singulier ;
- V : Verbe ;
- ° : proposition de reconstruction ;
- * : reconstruction attestée.

Bibliographie

- BEARTH, T. (2006). Syntax. In D. NURSE & G. PHILIPPSON (Ed.), *The Bantu Languages* (pp. 121-142). London & New York : Routledge.
- BOSTOEN, K & MUNDEKE, L. (2012). Subject Marking, Object-Verb Order and Focus in Mbuun (Bantu, B87). In *Southern African Linguistics and Applied Language Studies*, pp.1-23.

- CREISSELS, D. (2004). Typologie. In Bernd Heine & Derek Nurse, *Les langues africaines*. (pp. 271-302), Paris : Karthala
- CREISSELS, D. (2006). *Syntaxe générale, une introduction typologique 2 : La phrase* (Vol. 2). Paris : H. Lavoisier (Ed.).
- DE SCHRYVER, G. M. & al. (2015). Introducing a state-of-the-art phylogenetic classification of the Kikongo Language Cluster, *Africana linguistica*, n°15, pp. 1-76.
- GUTHRIE, M. (1971). *Comparative bantu : An Introduction to the Comparative Linguistics and Prehistory of the Bantu Languages*. London : Gregg International Publisher Ltd.
- HARRIES-DELISLE, H. (1973). Contrastive Emphasis and Clef Sentences. *Working Papers on Language Universals*, 12, 85-144.
- HEINE, B. (1976). *A Typology of African Languages Based on the Order of Meaningful Elements*. Kölner Beiträge zur Afrikanistik, 4. Berlin : Reimer.
- LAMAN, K. E. (1912). *Grammar of the Kongo language (Kikongo)*. New York : Christian Alliance Publishers.
- LAMBRECHT, K. (1994). *Information structure and sentence form*. Cambridge : Cambridge University Press [Cambridge Studies in Linguistics].
- LONGACRE, R. E. (1990). Storyline concerns and word order typology in East and West Africa. *Studies in African Linguistics*, supplément 10, pp. 1-181.
- LUMWAMU, F. (1973). *Essai de morphosyntaxe systématique des parlers kongo*. Paris : Klincksieck.
- LUMWAMU, F. (1986). La koïne kongo: tentative de définition du munukutuba. Paris : Université Paris III.
- MAHO, J. F. (2006). A classification of the Bantu Languages : an update of Guthrie's referential system. In Nurse, D. & Philippson (Ed.), *The bantu languages*, London & New York : Routledge, pp. 639-651.
- MEEUSSEN, A. E. (1967). «Bantu Grammatical Reconstructions ». *Africana Linguistica* (3), pp. 79-121.
- MUFWENE, S. S. (2013). kikoongo-kituba. In S. M. Michaelis, P. Maurer, M. Haspelmath, M. Huber, M. Revis, S. M. Michaelis, P. Maurer, M. Haspelmath, & M. Huber (Éds.), *The Survey of Pidgin and Creole Languages* (Vol. III, pp. 3-12). New York: Oxford University Press.
- N'DOULI, G. B. & MBOUNGOU L. (2019). « L'expression de l'aspect accompli dans quelques langues bantu du Congo », in *Revue Congolaise de Linguistique* (Revue internationale de Linguistique et Langues Orales, publiée par le Centre de Recherches en Linguistique et

- Langues Orales « CERRELLO »), RCL n°1, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi, pp. 139-158.
- N'DOULI, G. B. (2017). « Les stratégies de passivisation et leur rôle dans la structure de l'information en kituba (H10A+B), en civil (H12) et dans quelques autres langues bantu du Congo », *Cahiers congolais d'anthropologie et d'histoire*, n°18, Faculté de Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi, pp. 268-308.
- N'DOULI, G. B. (2016). *Etude comparative du kituba et des langues d'influence*. Thèse de Doctorat Unique, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles.
- N'DOULI, G. B. (2012). « Focalisation et variation de l'ordre de mots en kikongo véhiculaire de Pointe-Noire (H10B) et en civil (H12) ». Communication au 42^e *Colloque International de Linguistique*, Leiden, Hollande.
- NURSE, D. & PHILIPPSON, G. (2003). *The Bantu Languages*. London & New York : Routledge.
- ROBERT, S. (2003). *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation*. Louvain-Paris : Peeters.
- SAMARIN, W. J. (2013). Versions of kituba's origin : Historiography and theory. *Journal of African Languages and Linguistics*, 34(1), 111-181.
- SKOPETEAS, S., FIEDLER, I., HELLMUTH, S., SCHWARZ, A., et al., (2006). *Questionnaire of Information Structure: Reference Manual. Interdisciplinary Studies on Information Structure*, Vol 4. Potsdam: University of Potsdam.
- WATTERS, J. R. (2004). Syntaxe. In Bernd Heine & Derek Nurse, *Les langues africaines*. (pp. 231-270), Paris : Karthala.